



# CONSEIL MUNICIPAL

## 27 JANVIER 2016

---

L'AN DEUX MILLE SEIZE, LE VINGT-SEPT JANVIER A DIX-NEUF HEURES, Le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué s'est réuni en séance publique, sous la Présidence de Mr Jean MARX, Maire.

**Etaient Présents** : Jean MARX, Maire

Virginie TAMBOUR, André VAN COMPERNOLLE, Philippe CHENE, Michel NOEL, Valérie LOPPIN, Dominique PERIN NETZER, adjoints au Maire,  
Lionel CORDIER, Dantès MARTINELLI, Emmanuel VERDONK, Jacqueline REDOUTE, Monique BAUDART, Dominique MARCOUX, Sylvie MACAIRE, Denis VIOLLE, Michel DUMONT, Jean VIGOUROUX, Anne-Marie MISER, Agnès CUILIER, Patrick MECHERI, Cédric THIRY, conseillers municipaux

**Pouvoirs** :

Jean-Louis RUMERIO à Dantès MARTINELLI  
Dominique BERGER à Michel NOEL  
Agnès CHAZAL à Virginie TAMBOUR  
Véronique BALTAZART à Dominique PERIN NETZER  
Valérie DUMOULIN à Lionel CORDIER  
Samir BEN-ZAHI à Philippe CHENE

**Excusée** : Marie-José CLERMONT

**Secrétaire de séance** : Michel DUMONT

---

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance précédente.

### LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE

Le budget primitif de l'exercice 2016 a été arrêté comme suit :

**Budget principal** :

* Dépenses de fonctionnement	7 434 779 €
* Dépenses d'investissement	4 008 617 €
	<hr/>
	11 443 396 €
* Recettes de fonctionnement	7 434 779 €
* Recettes d'investissement	4 008 617 €
	<hr/>
	11 443 396 €

Les subventions suivantes ont été attribuées :

#### **MAIRIE**

Comité d'action sociale	3 010
Amicale des Sapeurs-Pompiers	390
Amicale des Anciens Combattants section UNC	200
Comité local de la FNACA	200
Club de la bonne humeur	2 150

**ECOLES**

Prévention Routière 100

**Ecoles primaires et maternelles :**Coopérative de l'école maternelle St Exupéry  
(2,50€/élève) 288Coopérative de l'école élémentaire Centre  
(2,50€/élève) 468Coopérative de l'école primaire Croix-Bonhomme  
(2,50€/élève) 635

Projet pédagogique Centre (Musique) 2 115

Projet pédagogique Centre (France / Japon) 705

Projet pédagogique Croix-Bonhomme (Musique) 2 500

Projet pédagogique Croix-Bonhomme (kapla) 1 000

**C.C.A.S.** 90 000**ANIMATION**

M.J.E.P. 118 975

CTC 66 790

Jardins familiaux 1 100

Vélo Club Cormontreuil Champagne 430

Les Sentiers de l'Art 430

Clic Clac Club 200

Lire et Délires 3 500

Collège Pierre de Coubertin (voyages scolaires) 600

**DIVERS**

Société Horticole de l'Arrondissement de REIMS 170

Association Champ'Kart 400

**TOTAL** **296 356 €**

La commune organise par le biais de l'Espace Loisirs Eté et du Pass Loisirs Eté des activités pour les jeunes durant la période estivale.

Les tarifs et modalités d'inscription suivants ont été fixés :

Pour les séjours 7-12 ans à Vendays-Montalivet (Gironde) :

Dates :

- séjour 1 : 9 au 16 juillet 2016 (départ le 8)
- séjour 2 : 6 au 13 août 2016 (départ le 5)

2 possibilités de règlement : en totalité à l'inscription ou en 4 fois (acomptes).

25 places à chaque séjour, prises dans l'ordre d'arrivée.

Catégories	Tarifs
<b>Habitants</b> <i>Inscription à partir du 2/02/2016</i>	327 € <i>Ou 81,75 € à l'inscription, 81,75 € au 1<sup>er</sup> avril, 81,75 € au 16 mai, solde au 1<sup>er</sup> juillet : 81,75 €</i>
<b>Intermédiaire*</b> <i>Inscription à partir du 2/02/2016</i>	414 € <i>Ou 103,50 € à l'inscription, 103,50 € au 1<sup>er</sup> avril, 103,50 € au 16 mai, solde au 1<sup>er</sup> juillet : 103,50 €</i>
<b>Extérieurs</b> <i>Inscription à partir du 4/02/2016 (soit 2 jours après)</i>	499 € <i>Ou 124,75 € à l'inscription, 124,75 € au 1<sup>er</sup> avril, 124,75 € au 16 mai, solde au 1<sup>er</sup> juillet : 124,75 €</i>

\*enfant extérieur scolarisé sur la commune ou dont les grands-parents habitent la commune (justificatif de domicile demandé)

Pour les séjours 13-17 ans à Porto (Portugal) :

Dates :

- séjour 1 : 10 au 20 juillet 2016
- séjour 2 : 3 au 13 août 2016

2 possibilités de règlement : en totalité à l'inscription ou en 4 fois (acomptes).  
15 places à chaque séjour, prises dans l'ordre d'arrivée.

<b>Catégories (à partir du 2/02/2016 pour toutes)</b>	<b>Tarifs</b>
<b>Habitants</b> <i>Inscription à partir du 2/02/2016</i>	346 € <i>Ou 86,50 € à l'inscription, 86,50 € au 1<sup>er</sup> avril, 86,50 € au 16 mai, solde au 1<sup>er</sup> juillet : 86,50 €</i>
<b>Intermédiaire*</b> <i>Inscription à partir du 2/02/2016</i>	433 € <i>Ou 108,25 € à l'inscription, 108,25 € au 1<sup>er</sup> avril, 108,25 € au 16 mai, solde au 1<sup>er</sup> juillet : 108,25 €</i>
<b>Extérieurs</b> <i>Inscription à partir du 4/02/2016 (soit 2 jours après)</i>	518 € <i>Ou 129,50 € à l'inscription, 129,50 € au 1<sup>er</sup> avril, 129,50 € au 16 mai, solde au 1<sup>er</sup> juillet : 129,50 €</i>

\*enfant extérieur scolarisé sur la commune ou dont les grands-parents habitent la commune (justificatif de domicile demandé)

Pour mettre en place ces séjours en colonie de vacances au Portugal, un agent s'est rendu à Porto pour se rendre compte de la qualité des hébergements et des infrastructures de loisirs possibles avant de signer tout contrat.

Les sommes suivantes ont été remboursées à l'agent :

- Transport : 143,92 €
- Hébergement : 212 €

Afin de formaliser et d'encadrer l'occupation des équipements sportifs par des conventions de mise à disposition, il a été décidé de fixer le tarif de 5 € par heure d'occupation les équipements suivants :

- terrains de football (herbe et stabilisé du complexe A. Baudet, herbe et stabilisé du stade Lécrinier, herbe du stade Enelle)
- gymnase municipal, rue de la Paix
- complexe A. Marcelle (hall, salle de tir à l'arc, salle de boxe, salle de tennis de table, dojo)
- gymnase M. Thil, bd des Phéniciens
- courts de tennis (5 couverts, 4 découverts), avenue du Languedoc
- dojo, parc Jean Saintin
- boulodrome – espace « Georges Clot », bd Alsace-Lorraine

Le Maire a été autorisé à signer ces conventions.

Les conventions d'objectifs avec la Maison des Jeunes et d'Education Populaire (M.J.E.P.) et le Cormontreuil Tennis Club (C.T.C.) ont été approuvées.

Il a été pris acte du compte-rendu des décisions prises par le Maire en vertu des délégations accordées par le conseil municipal.

Monsieur le Maire a été autorisé à signer une convention avec la SANEF qui a pour objet l'implantation d'un panneau à messages variables d'accès et d'une glissière de sécurité sur le rond-point au niveau de la bretelle Cormontreuil/Reims Centre de l'autoroute A4/A34, sur l'emprise de la commune de Cormontreuil.

Le don de documents concernant Suzanne Tourte faite par le Département de Seine et Marne a été accepté.

Le conseil municipal s'est engagé en contrepartie, à assurer la parfaite conservation de ces documents.

Monsieur le Maire a été autorisé à signer la convention au nom de la commune.

Le taux de la redevance pour occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz exploités par GRDF a été fixé à 0,35€/mètre de canalisation.

Il a été décidé d'acheter une parcelle en section AB n°123 située rue Pierre Curie, pour une surface de 42 m<sup>2</sup>, au prix fixé par le service des domaines.

Il a été maintenu inchangé les taux d'imposition locale :

	<b>TAUX 2016</b>
Taxe d'Habitation	18.03 %
Foncier Bâti	21.10 %
Foncier non Bâti	28.45 %

Des subventions ont été sollicitées :

- auprès de l'Etat et du Conseil Départemental de la Marne pour effectuer des travaux d'accessibilité à l'école Croix-Bonhomme.
- auprès de l'Etat pour effectuer l'acquisition de Tableaux Blancs Interactifs dans les écoles de la commune.
- auprès du Conseil Départemental de la Marne et de l'Etat pour effectuer des travaux au gymnase Marcel Thil, dans les écoles Croix-Bonhomme, Centre et Enelle, suite à étude énergétique.